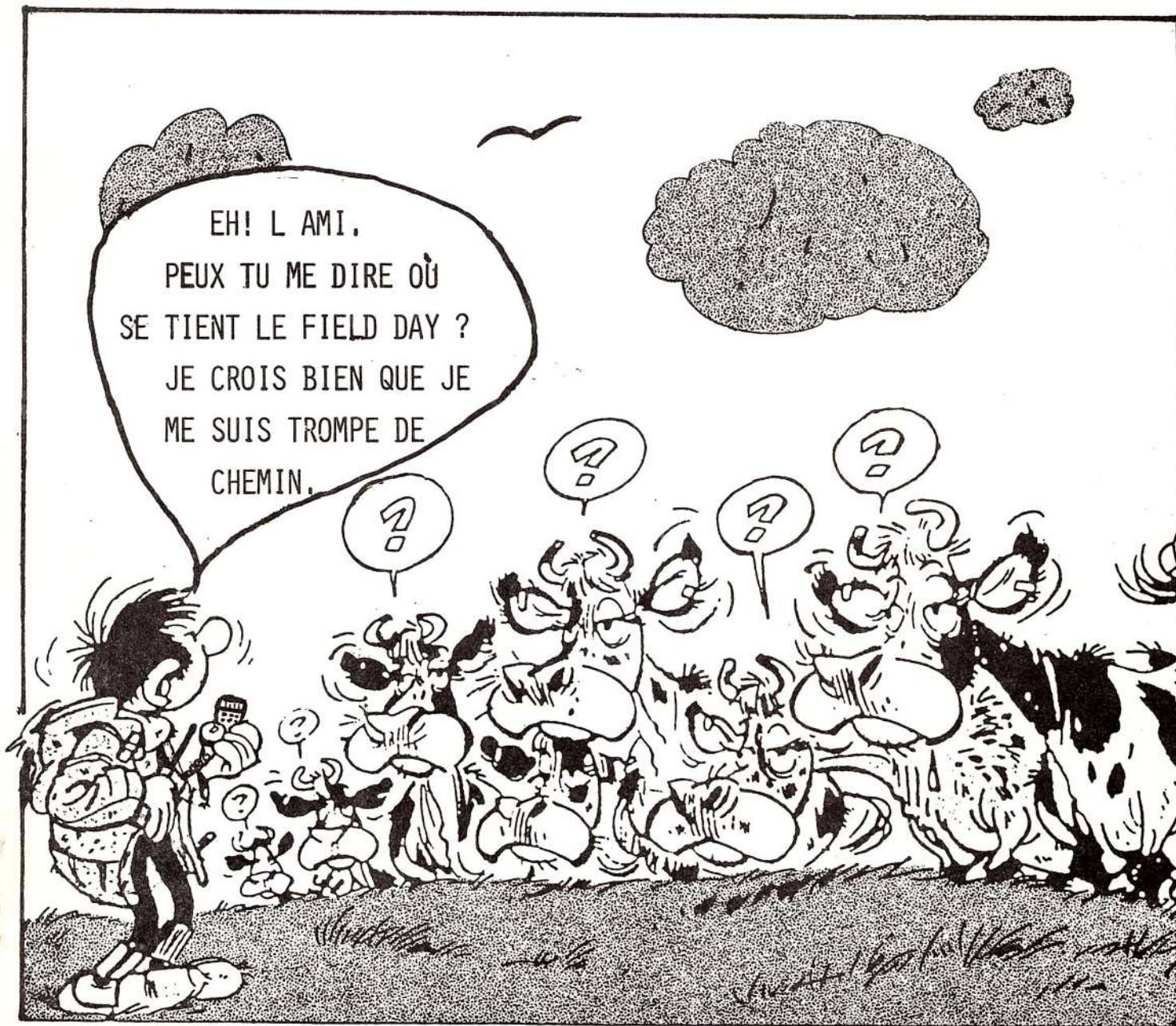


circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.



PROCHAINE ASSEMBLÉE

GENERALE D'ELECTION
LUNDI LE 1er JUIN
(voir page 4)

circuit

JUIN 1987 VOL.III. No.10

CONSEIL D'ADMINISTRATION
1986-1987

EXECUTIF:

Président:
Bertrand Leblond VE2 GNY

Vice-Président:
Roberto Lopez VE2 GHG

Secrétaire:
Yves Constantin VE2 GWY

Trésorier:
Marc Lamontagne VE2 GLR

DIRECTEURS:

Réseau d'urgence:
Robert Dussault VE2 DMV

Cours et Promotion:
Paul-Emile Durand VE2 GWE

Rédaction du journal:
Guy Berthelot VE2 AFO

Technique, ATV, RTTY:
Jocelyn Ruel VE2 GHR

Relations publiques:
Yvan Fiset VE2 FHY

Réseau 2 mètres:
Bernard Labrecque VE2 GWB

Activités Radio Amateur:
Gaétan Trépanier VE2 GHO

Directeur Adjoint:
Jean-Paul Bélanger VE2 JPB

c.p. 2341 Québec, Qué. G1K 7P5



sommaire

Editorial	3
Procès-verbal assemblée mensuelle .	4
Ordre du jour assemblée mensuelle .	4
Mot du Président	5
Elections! Elections!	6
Relations publiques	7
Les activités Radio Amateur	9
Réseau 2 mètres VE2 CQ	11
QSO avec l'exécutif	12
Du MDC	15
Le directeur adjoint... ..	19
QSO avec l'exécutif	20
HF	23
Cours radio amateur	24
Le temps... ..	27
Les Antennes HF	29
Trésorerie	31
Systèmes de Sécurité	32
AMSAT-OSCARS nos satellites... ..	33

éditorial

Eh voilà! L'exercice 1986-87 du CRAQ tire à sa fin et plusieurs diront ouf!. Moi le premier. Que d'articles j'ai vu passer cette année. C'est incroyable les ressources qu'il y a au sein de notre club. Avec toute cette énergie présente chez nos membres, nul doute (j'espère!) que nos élections du 1er juin prochain réussiront à combler notre bureau de direction car, rappelons-le, c'est maintenant que ça se passe! Eh oui, six membres de ce bureau des plus dynamique se feront remplacer afin de revigorer ses rangs. Ce sera peut-être vous la relève, qui sait?

Avec juin arrive comme chacun le sait le FIELD DAY annuel. Cette année encore le CRAQ y participera. Vous êtes les bienvenus à cette seule activité (ou presque) conçue spécialement pour nous les radio amateurs au sein du CRAQ. Il y aura aussi le Concours de la St-Jean-Baptiste qui aura lieu le 24 juin. Une première et espérons-le, pas la dernière. Passons-le mot afin de le faire connaître à la grandeur de la province.

Il y a enfin les vacances, raison d'être de plusieurs. Mais le CRAQ déteste les vacances. C'est pourquoi il y aura des activités cet été. Parlez-en à Gaétan, il vous le confirmera.

Néanmoins, permettez-moi de vous en souhaiter de très bonnes, moins humides que celles de l'année dernière, mais toute aussi chaleureuses. Profitez-en pour vous réconcilier avec votre shack et avant de clore cette année, jetez un coup d'oeil à ce dernier numéro de CIRCUIT. Vous y trouverez une conclusion intéressante à cette 61^è année du CRAQ.

Bonnes vacances et bonne lecture!

Guy Berthelot VE2 AFO
rédacteur en chef

ordre du jour

Vous êtes, par la présente, cordialement invité à l'ASSEMBLEE GENERALE D'ELECTION des membres du Club Radio Amateur de Québec Inc. qui aura lieu, Lundi le 1er juin 1987, à 19h30 au **CHATEAU BONNE ENTENTE, 3400 CHEMIN STE-FOY, STE-FOY.**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des membres: indicatif et prénom
3. Adoption de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 1987
5. On procède à l'élection du nouveau Conseil d'Administration du CRAQ pour l'exercice 1987-88.
6. PAUSE
7. Affaires courantes: Rapports des directeurs s'il y a lieu
8. Affaires nouvelles
9. Tirage des prix de présence
10. Clôture de la réunion

Le secrétaire
Yves Constantin VE2 GWY

procès

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC. TENUE LE 4 MAI 1987 AU CHATEAU BONNE ENTENTE, 3400 CHEMIN STE-FOY, STE-FOY.

L'assemblée débute à 19 heures 50 minutes avec le mot de bienvenue du président Bertrand Leblond VE2 GNY. Bertrand passe ensuite à l'appel des membres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCES-VERBAL: Le président demande aux membres présents de corriger l'ordre du jour et le procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 1987 s'il y a lieu. "Il est proposé par Rodrigue Leclerc VE2 ETR secondé par Jean Cameau VE2 JEC que l'on adopte l'ordre du jour et le procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 1987 tel que publié dans le journal CIRCUIT.". Adopté.

RAPPORT DU TRESORIER: Comme à tous les mois, Marc Lamontagne VE2 GLR nous trace un portrait de la situation financière de notre club dont voici les détails. Au début du mois, il y avait un solde en banque de 4 844.97\$. Les revenus du mois se composent des items suivants: adhésion 25.00\$ et des revenus divers de 5.00\$ pour un total de 30.00\$. Voici maintenant le détail des dépenses: cours 330.00\$, équipement radio 293.21\$, journal 174.00\$, location de la salle 50.00\$, papeterie 43.17\$, poste 19.50\$, plaques et trophées 23.77\$, intérêts et frais bancaires 1.00\$ et des dépenses diverses de 109.26\$ pour un total de 1 043.91\$. Il y a donc un déficit pour le mois de 1 013.91\$ pour un total de 3 831.06\$. Le total des membres est de 166.

-verbal

AFFAIRES COURANTES - RAPPORT DES DIRECTEURS

ROBERTO LOPEZ VE2 GHG nous annonce qu'il y aura des élections au bureau de direction à l'assemblée du mois de juin. Ensuite, le vice-président nous parle du dossier de la transmission par paquet. Roberto nous dit que ce dossier avance bien mais il serait souhaitable que les amateurs de la région donne de l'équipement au club ou encore de l'argent si cela est possible. Car, le club a déjà investi beaucoup d'argent dans ce dossier.

GAETAN TREPANIER VE2 GHO nous annonce que le club participera à la descente royale qui aura lieu au mois d'août. Mais, pour l'instant, Gaétan nous parle du Field Day du 27 et 28 juin prochain. Ce dernier se tiendra au jardin zoologique de Québec. Gaétan nous annonce qu'il est à la recherche d'une personne pour s'occuper du dossier de la nourriture. Enfin, le directeur des activités nous dit que le log se fera sur place avec l'aide d'un ordinateur. Il serait préférable que l'ordinateur soit situé dans un camion (camion de boulangerie).

BERNARD LABRECQUE VE2 GWB nous annonce qu'il a besoin d'un opérateur pour le réseau du mardi soir. En terminant, Bernard remet un certificat de 50, 100 et 250 présences au réseau à Esther VE2 ELO. Félicitations Esther.

YVAN FISET VE2 FHY nous parle un peu de la soirée du mérite amateur qui se déroulera le 13 juin prochain en l'église de St-André-Neufchatel. Le coût a été fixé à 8.00\$ par personne pour les

(suite page 8)

mot du président

Chers membres,

Nous voici déjà rendus en juin et notre exercice 1986-87 tire à sa fin. C'est maintenant vers l'été que nous nous acheminons et j'espère qu'il nous sera tous bénéfique. Pour ma part, le temps est venu de faire une rétrospective car mon terme de président se terminera le 31 août prochain et ce, après quatre années au sein de l'exécutif dont deux en tant que secrétaire.

Nous espérons que votre bureau de direction a su vous plaire et répondre à vos attentes. Nous sommes heureux d'avoir reçu votre confiance malgré les contraintes de toutes sortes et nous sommes enthousiastes à l'idée que le prochain exécutif recevra également le même appui. Au fait, il y aura des élections à l'assemblée du 1er juin. Nous espérons que celles-ci recevront votre attention ainsi que votre participation. Demandez-vous ce que vous pouvez apporter à votre Club au lieu de dire qu'est-ce que le Club peut m'apporter! Vous trouverez peut-être une réponse aux difficultés que le Club éprouve depuis quelques années, lorsque vient le moment de combler les effectifs du conseil d'administration!

Que ce soient nos activités régulières: (assemblées mensuelles, conférences, Jamboree, Opération Nez-Rouge, Carnaval, Field Day, Fêtes populaires Desjardins, expositions) ou spéciales: (cours sur les satellites, communication par paquets, examen code morse, Fêtes du 60ième, Expo-Sciences régionale et internationale, archi-

(suite page 10)

élections! élections!

Comme vous le savez sûrement, le 1er juin prochain, nous procéderons à l'élection de 6 personnes qui auront à répondre de dossiers particuliers. Voici les noms de ceux qui demeurent: Paul-Emile VE2 GWE, Guy VE2 AFO, Bernard VE2 GWB, Jocelyn VE2 GHR, Robert VE2 DMV et Jean-Paul VE2 JPB. Si vous avez remarqué, ceux qui partent composent principalement les postes d'officiers et devront trouver preneur. Ceux qui sortent sont donc Roberto VE2 GHG, Marc VE2 GLR, Yves VE2 GWY, Yvan VE2 FHY, Gaétan VE2 GHO et Bertrand VE2 GNY.

Une précision s'impose à ce stade et le processus de nos élections le laisse voir. Les mises en nomination ne se font pas sur un poste mais sur la personne en elle-même. C'est au bureau de direction une fois formé qu'il incombe, de par sa régie interne, de procéder à l'attribution des postes. Ceci laisse donc libre cours à chacun de se faire élire et en-

suite de se voir attribuer ou de choisir le poste dans lequel il désire évoluer et pour lequel il mettra ses aptitudes au profit du Club. Vous voyez, ce n'est pas sorcier!

En terminant, j'espère que le manque d'implication connu aux élections précédentes ne se reverra plus. Il est impératif qu'un club comme le CRAQ puisse combler son bureau de direction et il est inacceptable que la situation vécue depuis quelques années se répète surtout avec quelques 175 membres. La cabale est ouverte. Montez vos programmes, "booster" vos supporters et venez vous faire élire. Joignez les rangs d'une équipe gagnante ainsi qu'un Club des plus dynamiques.

Espérant se retrouver en grand nombre le 1er juin et assister à d'excellentes élections, je demeure, d'ici là, disposé à recevoir vos questions ou commentaires sur le sujet.

Bien à vous tous.

Bertrand Leblond

Bertrand Leblond VE2 GNY

Électronique & Communication ENR

ROLAND PÉPIN, VE2PE — XM55-175

CONSEILLER EN

25 ANS D'EXPÉRIENCE

RADIOS C.B. et COMMUNICATION F.M.

PRESIDENT - REGENCY - UNIDEN - BEARCAT

VENTE - LOCATION - SERVICE

"ANTENNA SPECIALISTS" - SHAKESPEARE - HUSTLER
EMETTEURS - RÉCEPTEURS PORTATIFS - INTERPHONES

PORTE-VOIX - AMPLIFICATEURS
APPAREILS FM USAGÉS, GE, MOTOROLA, ETC
RADIOS "SCANNERS" ET MARINE - CRYSTAUX.

426 STE-AGNÈS QUÉBEC

TEL **523-1857**


PRESIDENT
uniden

Relations publiques

En terminant cette quatrième année au sein du conseil d'administration, je me permets de solliciter pour une dernière fois votre collaboration en vous invitant à participer nombreux à la prochaine réunion mensuelle des membres où il y aura élections. Six directeurs devront être élus dans le but d'occuper différents postes dont celui que j'occupe: directeur des relations publiques. Je demeure convaincu que de nombreux(ses) amateur(e)s, pour ne pas dire tous, possèdent les qualités requises pour "servir" comme directeur au sein du CRAQ.

Vous pourrez par la même occasion, réserver vos cartes pour la soirée du 13 juin (voir carte ci-jointe). Si vous ne pouvez assister à cette réunion, vous pouvez

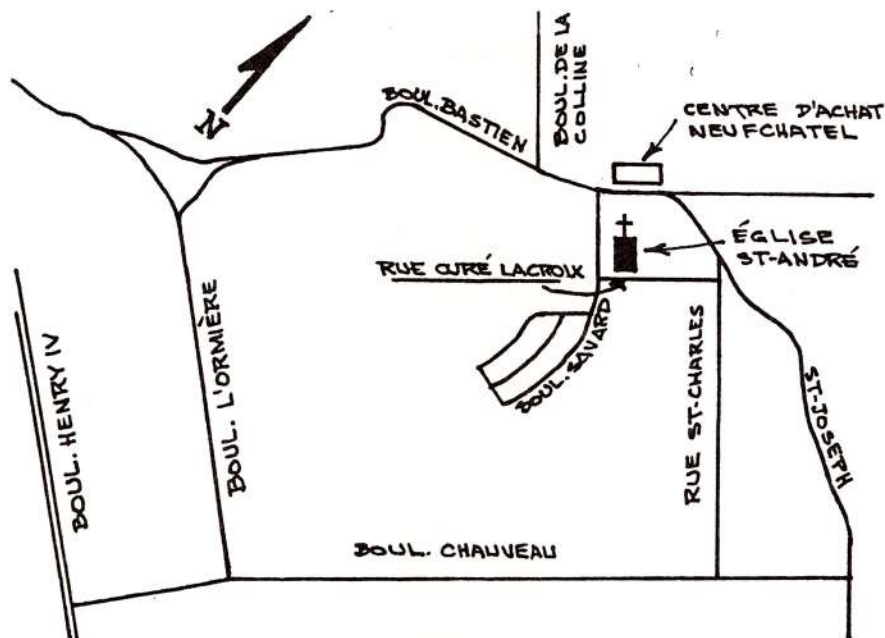
charger quelqu'un de le faire à votre place ou encore me téléphoner au 842-1088. Vous comprendrez qu'il nous faut connaître à l'avance le nombre de participants! Evidemment, la tenue de ville est de mise. Surtout pas de toxedo!

Bienvenue à tous!

Yvan Fiset VE2 FHY

N.B.: Si vous venez par le boulevard Laurentien: sortie 80^e rue, direction Loretteville. La 80^e rue devient Boul. St-Joseph et finalement Boul. Bastien.

Remarquer la correction apportée au tracé sur la carte: on a restitué le Boul. de la colline et précisé le Boul. Savard.



(suite de la page 5)

procès-verbal

membres et à 10.00\$ pour les non membres. Le tout débutera à 18 heures 30.

PAUSE, IL EST 20 HEURES 38 MINUTES.

Au retour de la pause à 21 heures 07 minutes, Bertrand nous présente notre conférencier M. Yvon Trudel du ministère des Communications du Canada. Après la conférence, Bertrand remet une plaque souvenir à M. Trudel pour le remercier de son passage à notre club.

GUY BERTHELOT VE2 AFO nous annonce que la date de tombée pour le journal du mois de juin a été fixée au 8 mai. En terminant, Guy remercie tous nos commanditaires.

PAUL-EMILE DURAND VE2 GWE nous annonce qu'il y aura un cours sur les transmissions par paquet qui sera donné soit le 16 ou le 23 mai. Ce dernier aura lieu à l'é-

cole de conduite L'auzon située sur la 1ère avenue à Québec. En terminant, le directeur des cours nous dit que l'expo-science internationale aura lieu du 13 au 23 juillet. Les personnes intéressées à animer nos kiosques doivent contacter Paul-Emile.

Bertrand passe maintenant au tirage des prix de présence dont voici les gagnants:

-Laissez-passer pour les Cinémas-Unis:

Maurice Renaud VE2 AMS
Thomas Lévesque VE2 GNT

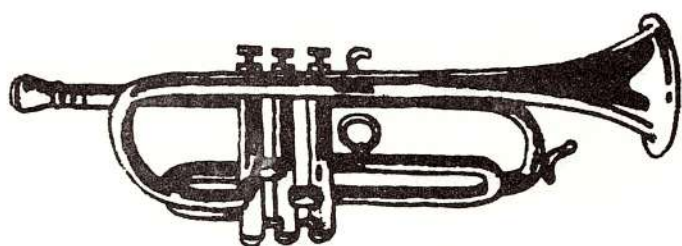
-Bon échangeable au Coq-Rôti:
Raymond Landry VE2 AXU

-Bons échangeables au Marie-Antoinette:

Esther Lévesque VE2 ELO
Bertrand Dufour VE2 ADL

La levée de l'assemblée a lieu à 22 heures 28 minutes sur la proposition d'André Robert VE2 GEH secondé par Harold Carmichael VE2 ELN.

Yves Constantin VE2 GWY
secrétaire



**les
élections!**

LUNDI

1er JUIN 1987

les activités RADIO AMATEUR

Nous voilà rendus à la fin d'une autre année où les activités nous ont permis de se rencontrer et d'avoir beaucoup de plaisir. En ce qui me concerne, cela coïncide avec la fin de mon mandat de 2 ans en septembre prochain au sein du bureau de direction du CRAQ. J'espère que plusieurs ont pensé à la relève car j'ai bien hâte de connaître celui ou celle qui me succèdera dans ce dossier. Je peux lui dire tout de suite qu'il s'agit d'une expérience très enrichissante même s'il faut y mettre un petit peu de temps. A ce sujet, il faut bien comprendre que chacun organise son travail selon ses disponibilités et qu'il est toujours possible de s'adjoindre des aides si nécessaire. En attendant la prochaine réunion, regardons ensemble les activités à venir d'ici le mois de septembre.

Pour le Field Day, je peux vous dire que tous les préparatifs vont très bien. Des radio-amateurs m'ont assuré de leur aide pour le transport du matériel mais la plupart des postes de responsables de dossiers sont encore vacants et c'est moi qui assure l'intérim (HI!); je vous réfère au CIRCUIT du mois précédent pour leur description. De plus, vous pourrez y prendre connaissance des règlements si vous ne l'avez pas encore fait; cette année, personne ne pourra dire "je ne sais pas comment ça fonctionne" mais si vous avez des questions supplémentaires, il me fera plaisir d'y répondre. Pour les postes à combler, la tâche n'est pas difficile (surtout si tout le monde participe); cela demande un peu de temps surtout pendant les 2 jours du Field day. Pour le salaire, c'est la satisfaction d'avoir accompli quelque chose d'important au Field Day et

pour votre club, car il n'appartient pas seulement au directeur des activités d'organiser un tel événement; j'ai lu dans un rapport qu'en 1978, ils étaient 9...

Il faudra également la collaboration de tous afin de remplir la liste du matériel nécessaire pour faire cuire la bouffe, chauffer les tentes, monter, démonter et même réparer les équipements, etc...; j'en parlerai sur les réseaux.

Voici un complément d'information à celle que vous avez déjà:

- La station 40 mètres opérera cette année avec un beam de broche qui nous procurera sûrement un meilleur signal. Un merci spécial à Michel VE2 MJ qui fournit la station 40-80 mètres d'année en année et apporte cette nouvelle antenne.

- Pour souligner la coopération entre les radio-amateurs et MARS (Military Affiliate Radio System) dans le domaine des communications d'urgence, les stations MARS participeront cette année au Field Day et il sera possible d'accumuler 100 points bonis en contactant au moins une de ces stations. Tous les contacts supplémentaires compteront pour des QSOs normaux. Les stations MARS des trois services, l'aviation, la marine et l'armée, transmettront sur les fréquences habituelles et écouteront sur des fréquences prédéterminées des bandes d'amateur; les communications devront donc se faire en "split". Ces fréquences seront disponibles sur le site du Field Day; notre participation à ces communications n'est pas encore arrêtée au moment où on se parle.

- Il y aura un livre des présences à la tente d'accueil cette année;

tous pourront (et même devront) le signer, amateur ou visiteur.

En terminant, je crois qu'il est bon de rappeler que ce n'est pas nécessaire d'être un expert en CW pour opérer au Field Day; c'est la participation du plus grand nombre de radio-amateurs possible qui compte et tant mieux si on se classe les premiers!

J'espère donc qu'à la réunion de juin, je pourrai compléter les horaires...

Les autres activités prévues au cours de l'été sont le défilé des Fêtes du Canada, le défilé des Fêtes Populaires Desjardins et la descente Royale.

Nous avons eu une demande un peu inhabituelle, elle consiste à apporter de l'aide pour le transport de personnes handicapées entre l'Eglise St-Charles de Limoilou et les Jardins de L'Hôtel de Ville de Québec vers l'heure du souper pendant la semaine du 2 au 8 août '87. Il s'agit d'une retraite populaire prêchée par un laïc, M. Jean Vanier. il sera difficile pour le CRAQ de s'impliquer officiellement car les besoins sont vagues. Il semble toutefois que des bénévoles avec leur véhicule et des communications ainsi que des chauffeurs de mini-bus qui détiennent le permis nécessaire seraient très utiles. Pour les intéressés, vous n'avez qu'à me contacter et je vous référerai à l'organisatrice.

En attendant, je prends les noms pour le Field Day.

73 et Bonnes Vacances.

Gaétan Trépanier VE2 GH0

(suite de la page 5)

ves), toutes ont reçu notre attention et nos successeurs en feront autant, j'en suis sûr. Que de choses accomplies et combien restent à imaginer et à réaliser! Enfin, nous pouvons être fiers de la santé morale et financière de notre Organisation et nous remercions grandement tous ceux et celles, qui de près ou de loin, ont aidé à l'avancement de notre Club. Comme nous nous sommes toujours plus à le dire, le Club, c'est une question d'appartenance et de fierté. Affichons nos couleurs et continuons d'en être les ambassadeurs.

En mon nom personnel et celui de mon C.A., je vous souhaite un merveilleux été et d'excellentes vacances.

Super 73's

Bertrand Leblond

Bertrand Leblond VE2 GNY
président CRAQ 1986-87



CROBEL Itée

**ÉLECTRONIQUE
COMMERCIAL & INDUSTRIEL**

**DISTRIBUTEUR EN GROS DE PIÈCES
& ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES**

UN DES PLUS VASTES ASSORTIMENTS À QUÉBEC • EXPÉDITION RAPIDE

2297 LÉON-HARMEL
PARC JEAN-TALON NORD
QUÉBEC

687-1171

reseau 2 metres VE2 CQ

Tel que mentionné dans l'article du mois d'avril, nous parlerons aujourd'hui de la procédure de présentation et d'opération du réseau quotidien.

Comme dans quelques jours se dérouleront les examens du Ministère des Communications, il est à souhaiter de retrouver de nouveaux indicatifs d'appel.

Donc, voici les différentes rubriques et la signification que l'on peut y rattacher.

**** Une règle très importante prévaut lors du réseau: "Toute station doit s'identifier en lettres phonétiques reconnues et attendre que le meneur du réseau lui accorde le droit de parole".****

1-LES STATIONS AVEC MESSAGES D'INTERET GENERAL.

Toute station qui a un message dont l'intérêt peut servir à un nombre important de radio-amateurs. (ex. Field Day, Jamboree, défilés, soirée de la bougie, etc...)

Egalement dans cette partie, on peut retrouver les stations qui font parties de groupes importants et à qui la radio-amateur peut rendre service. A cet égard, toute activité doit être coordonnée par le responsable au sein du bureau de direction sans quoi, le Club ne peut être associé.

2- LES STATIONS AVEC TRAFIC POUR AUTRES STATIONS.

Toute station désirant établir un contact avec une autre station, passer un message à cette dernière ou changer de fréquence (si la communication doit être trop lon-

gue).

3- LES STATIONS AVEC DES PUCES A ANNONCER.

Toute station ayant des articles à vendre, à acheter, à échanger ou à donner.

4- LES STATIONS EN VISITE A QUEBEC.

Toute station de l'extérieur de la région 03.

5-LES STATIONS PORTATIVES, MOBILES OU MARITIMES MOBILES.

Le titre est explicite.

6- LES STATIONS DE LA VILLE DE QUEBEC ET DU QUEBEC METROPOLITAIN.

Toute station de base de la ville de Québec et des environs (Sillery, Ste-Foy, Vanier, St-Emile, Charlesbourg, Beauport, Côte de Beaupré, Val Bélair etc...)

7- TOUTE STATION DE TOUTE REGION.

Toute station de base provenant de région non déjà énumérée.

Espérons que cet article saura aider chacun d'entre vous.

En terminant, je désire vous souhaiter de très belles vacances, de bons QSOs et que les fréquences soient occupées le plus souvent possible pour votre plus grand plaisir.

Bernard Labrecque VE2 GWB

Q.S.O. AVEC L'EXÉCUTIF



BERNARD LABRECQUE VE2 GWB
directeur du réseau VE2 CQ

J'ai rencontré Bernard Labrecque pour la première fois, en septembre 1982, au cours radio amateur du CRAQ dispensé par Claude VE2 SR.

Veston croisé, lunettes à grosses montures, l'air un peu sévère et très attentif aux exposés du professeur. Il prenait ses notes au cours, sans jamais poser de question. Durant les pauses-café, il demeurait un peu en retrait. Après quelques semaines de cours et tout en buvant à petites gorgées le détestable café de la distributrice de l'endroit, la glace s'est enfin brisée. La volubilité de Bernard ne s'est jamais tari depuis.

Né le 12 juin 1943, sous le signe des Gémeaux, à St-Gervais près de Québec. Issu d'une vieille famille originaire de Seine sur Marne en France et émigrée à Château Richer en 1648, il est de la 12^e génération en Canada et l'ainé d'une belle famille de 4 enfants: 2 frères et 1 soeur.

Il fait ses classes du primaire à l'école paroissiale de St-Gervais et ensuite sa famille déménage à Québec à Ste-Claire d'Assise où il termine sa 7^e. Il entre ensuite à l'Externat Classique St-Jean-Eudes et de 1956 à 1961 entreprend son cours classique. Mais notre petit Bernard ne prise guère le latin et le grec et c'est à l'Académie Commerciale de Québec qu'il dirige ses pas.

Il fait son entrée sur le marché du travail en 1962 comme com-

mis comptable chez Emond & Côté, grossiste en alimentation.

En 1963, il s'inscrit à l'extension de l'enseignement à l'Université Laval, faculté des Sciences de l'Administration et obtient son titre de comptable général licencié CGA en septembre 1971. Durant cette période, il a eu le temps de changer d'emploi et d'entrer au Ministère des approvisionnements et services du gouvernement du Canada, à titre de vérificateur.

En 1980, il change d'emploi et s'oriente vers le Gouvernement du Québec comme agent de la gestion financière au Ministère des affaires municipales. Emploi qu'il occupe depuis cette date.

Marié en 1970 à Pauline Bois (décédée prématurément en juin 1985) il est le père de deux garçons: François 14 ans et Martin 12 ans. Ses sports préférés: le tennis, le badminton, la bicyclette, le ski de fond, le golf, les quilles, le curling et tout dernièrement le Judo. Eh oui! Il est ceinture blanche. Il le fallait bien, ses deux fils sont déjà ceinture orange. Un malencontreux accident au pied, en janvier dernier, l'oblige à cesser ses activités pour quelques mois. Il s'est fait "passer" paraît-il et "craqu"... une cheville en bouillie.

Ses passe-temps, mis à part la radio amateur? Je vous le donne en mille! Bernard est tisserand. L'auriez-vous deviné à son allure? Depuis 1971, avec son épouse Pauline, il devient un adepte du métier à tisser. C'est un autodidacte de la question. Après avoir lu une bonne quantité de publications sur le sujet, il s'achète un métier de 45" et se met en frais de monter la chaîne et tout le tralala de la chose. En peu de temps, ils produisent draperies, nappes et tentures. La maison est entiè-

rement décorée par leurs soins et la parenté ne tarde pas à être ravitaillée de la production de Pauline et Bernard.

Bernard a manifesté un certain intérêt à la radio amateur, pour ne pas dire un intérêt certain, vers les années '60. Il était à ce moment un écouteur d'ondes courtes (SWL) et c'est à l'aide d'un vieux récepteur de l'armée qu'il passe de longues soirées à synthoniser les bandes d'amateurs. C'est en 1972 que l'intérêt pour cette forme de communication prend toute son intensité. Le propriétaire de son immeuble, Jacques VE2 BJF, lui vantait les plaisirs de la radio amateur chaque fois que l'occasion se présentait. Mais notre Bernard devait attendre dix longues années pour se décider à s'inscrire à un cours radio amateur.

Effectivement, c'est en septembre 1982, comme je le signalais au début de cet article, qu'il s'inscrit au cours de Claude VE2 SR. C'est en mai 1983 qu'il obtient son certificat d'opérateur radio amateur et son indicatif VE2 GWB.

Son épouse lui donne, à l'occasion de Noël, son premier rig, un portatif Yaesu FT208R. Il s'équipe ensuite d'un transceiver Yaesu FT707 (100 watts) assorti d'une antenne dipôle à trappes 20, 40 et 80 mètres.

Bernard accède au bureau de direction du CRAQ en septembre 1985, en remplacement de Yves VE2 GWY au poste de directeur du réseau VE2 CQ. Il implante la compilation sur ordinateur des rapports journaliers de présences au réseau. Déjà les années 1985 et 1986 sont en mémoire. L'attribution des certificats de 50, 100, 250 et 500 présences est de ce fait exécutée

beaucoup plus rapidement et avec une précision impeccable.

Il est élu à l'assemblée générale de juin 1986 pour un terme de 2 ans qui se terminera en septembre de l'an prochain. Malgré ses nombreuses occupations et responsabilités familiales, il participe quand même à une foule d'activités du CRAQ, soit: Bougie du Carnaval, Défilés de la Fête du Canada et des Fêtes Desjardins, Field day annuel, le Salon des Passe-temps, le Jamboree sur les ondes, etc...

Ses projets à court terme: obtenir son certificat supérieur le plus rapidement possible. Il ne lui reste que le CW 15 mots/minute à subir et c'est dans l'sac.

Ses projets à long terme: changer son équipement. Comme tout amateur qui se respecte, il rêve lui aussi d'une tour, un beam, un rotor... Mais, comme l'ensemble des radio amateurs, les moyens sont souvent limités. Il désire s'orienter de plus en plus vers l'informatique; il possède déjà un Commodore 64 avec unité à disques, une imprimante Citizen 120D avec interface de marque XETEC Super Graphic.

Bernard est un personnage très sympathique. Il a le don de motiver par son exemple. Nous n'avons qu'à suivre son cheminement pour être encouragé à l'imiter. Un autre directeur qui se dévoue à la cause radio amateur d'une façon très effacée mais non moins efficace.

Merci Bernard pour ton dévouement et ton bénévolat! Merci pour ton exemple... à ne pas lâcher.

Paul Lamontagne VE2 GWI



PRO TECHNIQUE

VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET
DE PIÈCES ÉLECTRONIQUES

INDUSTRIEL • COMMERCIAL

(418) 529-5774

Jean-Marc Emond inc.

383, de la Canardière, Québec

...pour les **PROs**
de l'électronique

du MDC...

Nous vous faisons part ici d'un résumé de la dernière conférence du CRAQ qui traitait de la réglementation du service d'amateur. Nous remercions par le fait même M. Yvon Trudel, gérant de district, qui était notre conférencier invité et qui nous a remis une copie de ces questions-réponses.

Q.1

Comment fonctionne la nouvelle procédure concernant l'examen de Code Morse dispensé par le Club -CIR-1 -?

(cf: Examineurs, cassette pour réception, emploi d'un ordinateur ou dactylo en réception, etc...)

R.1

La nouvelle procédure concernant la délégation du Code Morse fonctionne bien. Toutefois, une amélioration de la procédure est en élaboration présentement entre votre association et notre Ministère et vise à mettre en place une structure qui complétera la procédure de la CIR-1.

Nous aimerions qu'une liste d'examineurs soit établie par le CRAQ et que les examens soient toujours administrés par les mêmes examineurs.

Pour le code morse, sur réception d'une cassette vierge par le club, le Ministère fournira en contrepartie les cassettes préenregistrées des textes en code morse.

Nous n'avons pas d'objections à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une machine à dactylographier pour la retranscription d'un texte

lors de la réception du Code Morse.

Q.2

Qu'en est-il de la restructuration concernant le fait que les clubs donneront les examens théoriques (examineurs, banque de questions, location de locaux ou passage des examens chez les amateurs, etc...)?

R.2

Concernant la restructuration, nous n'avons eu aucun développement. Toutefois, il est prévu que le rapport préliminaire sortira à l'automne 1987 et que la mise en vigueur se fera au cours de l'année 1988.

Q.3

A-t-on le droit de se servir du lien téléphonique afin d'écouter un message enregistré sur la programmation d'un radio ou télédiffuseur (horaire, Radio-météo ou autre ?)

R.3

Les communications radioamateurs sont permises sur la base qu'elles se font entre amateur.

Un radio amateur qui active un mécanisme d'enregistrement par la liaison radio de son mobile ne rencontre pas du tout la réglementation et de ce fait, devient illégal.

Le service de radio amateur n'est pas un service pour palier au téléphone cellulaire ou tout autre genre de communication commerciale.

Q.4

Peut-on mentionner le nom de commerce et vérifier si des pièces

sont en stock (prix) par le lien téléphonique?

R.4

Le service d'amateur permet des radiocommunications d'intérêt personnel et interdit celles d'intérêt commercial ou public. Le fait de divulguer le nom d'un commerce et les prix de matériel en onde n'est pas interdit s'il n'est pas fait dans un but strictement lucratif et commercial, d'autant plus qu'il n'est pas répétitif.

Vous faites le service d'amateur et vous seuls serez pénalisés si des activités commerciales se répétaient.

Q.5

Peut-on parler chauvinement et avec arrogance de sport ou de tout autre sujet discrétionnaire (politique, etc..) sur les bandes amateurs? - Profession, travail, etc...

R.5

Il serait extrêmement difficile d'établir une règle particulière pour chaque sujet de radiocommunication personnel (sport, politique, profession, travail, etc...). Toutefois, les radioamateurs devront respecter l'article 25(3) du RGR partie II qui stipule "nul ne transmettra ni ne fera des signaux contenant des paroles ou des mots grossiers ou obscènes". L'article 27 du même règlement s'applique également et stipule que la station devra limiter son activité aux services mentionnés dans sa licence.

Le service d'amateur étant un service de radiocommunication permettant des échanges de communications qui se limitent à des messages de nature technique ou d'intérêt personnel. Si l'on respecte

ces règles, nous croyons qu'il sera possible d'échanger sur une multitude de sujets.

Q.6

Quelles sont les directives et la procédure à suivre en cas de besoin d'utilisation du lien téléphonique renversé (reverse auto-patch)?

R.6

L'article 59 du RGR-II indique clairement que l'opérateur d'une station amateur doit s'assurer que les radiocommunications ne sont échangées qu'avec des stations d'amateur munies d'une licence.

Le Ministère ne voit pas d'objection lorsque la communication **origine** du radioamateur-même et est dirigée vers une personne qui n'est pas amateur en autant que l'amateur conserve le contrôle matériel de la station.

L'inverse est considéré illégal si l'échange effectué origine d'une personne qui n'est pas radioamateur.

Q.7

Décrire une situation de plainte de brouillage (sanctions, avertissements, représailles, etc...)

R.7

Les plaintes de brouillage par des radioamateurs sont rares. Dans ces cas, nous avons une très bonne collaboration des radioamateurs et des clubs même.

De par les articles 24, 25, 44 et 45 du RGR partie II, les radioamateurs ne doivent pas faire de brouillage. Sur réception d'une plainte de brouillage, le Ministère demandera au radioamateur de fermer sa station et de prendre

les mesures pour solutionner ceux-ci avant de réutiliser la station.

Les sanctions prévues par la loi de gravité croissante sont les suivantes:

- La suspension de la licence
- L'annulation de la licence
- Les poursuites judiciaires
- La confiscation du matériel après le procès

Q.8

Lorsque l'on parle de bâti d'antenne en milieu urbain (municipalité), quelle est la politique du Ministère à ce sujet s'il y a interdit de la part de la ville et que peut faire le MDC - Peut-il quelque chose dans cette affaire?

R.8

La gestion des ondes radio au Canada relève du pouvoir exclusif du MDC. Cependant, les municipalités peuvent édicter des règlements municipaux pour gouverner l'aspect esthétique et sécuritaire des mâts et pylônes d'antennes pourvu que ces règlements n'empêchent ni ne nuisent à l'exploitation normale de stations radio. L'emplacement exact d'un bâti d'antenne sur un terrain de même que la hauteur peuvent être réglementés par les municipalités pourvu qu'ils n'affectent pas la performance d'une station radio.

Par exemple, la hauteur d'une tour en lambda peut être requise dans le cas d'une station HF d'amateur de même que l'emplacement derrière une maison ou autre obstacle peut être néfaste pour la réception d'un satellite.

Notre rôle en tant que ges-

tionnaire du spectre ne consiste pas à aller au devant des municipalités pour imposer une ligne de conduite ou pour surveiller les règlements qu'elles adoptent.

Les citoyens et les entreprises qui se plaignent au MDC d'être lésés par un règlement municipal dans leur droit d'utiliser la radio, peuvent être informés du pouvoir législatif exclusif au Ministère à l'égard des radiocommunications. Il leur revient cependant de défendre leurs intérêts devant une municipalité ou même devant une cours de justice. Cette dernière éventualité peut impliquer la participation du Ministère en tant que témoin expert.

Les radiocommunications retiennent à l'occasion les services d'un avocat de Montréal, Maître Bob Benson (bur.: 866-7851) qui s'occupe des difficultés que les amateurs peuvent rencontrer avec les municipalités concernant les antennes. Le nom de cet avocat vous est transmis à titre d'information seulement.

Q.9

Nous savons que les câblodistributeurs utilisent une portion de notre bande (2 mètres) pour diffuser de l'information des télédiffuseurs (es.: canaux payants ou 18) sur la boîte du câble (convertisseur).

Que peut-on faire pour éliminer du brouillage dans le téléviseur de notre foyer et/ou celui de nos voisins?

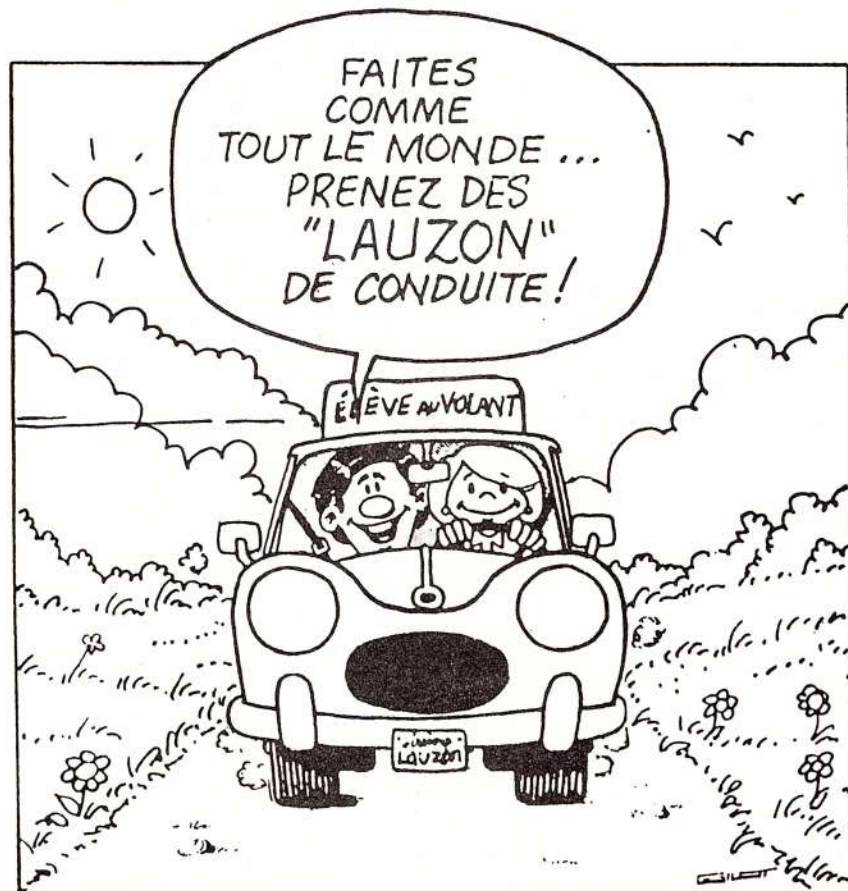
Y-a-t'il des recours auprès des câblodistributeurs ou autrement?

R.9

La majorité de ces problèmes

(suite page 20)

Pour la paix dans la famille et la sécurité sur la route





École de
conduite
LAUZON

PRENEZ DES LAUZON
DE CONDUITE

1739, 1ère Avenue, Québec

André St-Pierre,
Prop.

Tél.: 529-0449

le directeur adjoint...

LES SATELLITES ARTIFICIELS

Dans presque toutes les revues spécialisées en radio-communications, on trouve fréquemment des articles traitant de la transmission par satellites. Plusieurs de nos confrères utilisent ce fabuleux moyen d'établir des QSOs avec de lointains pays. Cette activité oblige l'amateur qui l'exerce à connaître sa géographie un peu mieux que le commun des mortels. Il est intéressant de noter que cette connaissance de la terre est devenue très précise grâce justement à des satellites artificiels. A ce sujet, les propos qui suivent essaient de résumer un chapitre intéressant de l'ouvrage de Roy. Cartier, intitulé L'Homme et la Terre.

C'est en 1966 que "Pageos", mis en orbite par les Américains, (c'est un ballon de plastique recouvert d'aluminium de 30 mètres de diamètre) commence à tourner autour de la Terre à 22 000 Km à l'heure et à une altitude de 4000 Km. Pendant 4 ans, il sera photographié depuis 45 sites répandus sur tous les continents. Il s'agit de former un triangle à l'aide de deux caméras installées en deux stations éloignées l'une de l'autre, représentant deux sommets de ce triangle et Pageos, le troisième sommet. Ces triangles ont environ 4000 Km de côté. Ces photographies sont prises simultanément avec synchronisation au 1/1000 de seconde, sur un fond d'étoiles dont les positions sont connues. La mesure des petites distances angulaires entre les images du satellite et le fond d'étoiles, permettent d'établir l'orientation du plan du triangle spatial. On comp-

tait obtenir ainsi 2500 clichés du satellite dont chacun nécessitait environ 3000 mesures diverses; un travail mathématique qui devrait durer deux ans. On connaîtrait enfin la forme réelle de la Terre. Dès le début du programme, par exemple, on se rendit compte que les Bermudes étaient situés en réalité 66 mètres plus au Nord et 31 mètres plus à l'ouest que la position indiquée sur les Cartes.

Cette planète qui change...

Jusqu'à la fin du 14^e siècle, la Terre était considérée comme un sphéroïde. A l'époque de l'Abbé Picard, deux siècles plus tard, on admet plutôt que c'est un ellipsoïde légèrement aplati aux pôles dans un rapport de 1/179 ou 1/266 du rayon équatorial du globe. Plus tard, vers 1948, les savants utilisant les méthodes trigonométriques, gravimétriques et astronomiques, trouvent que l'aplatissement polaire est de 1/297,1. Suite au lancement de nombreux satellites géodésiques, on constate que les légères variations de leurs mouvements sont dues aux effets en longitude du champ de gravitation: on qualifie alors notre planète de géoïde (en forme de poire). On peut établir alors des cartes détaillées de toutes les saillies et dépressions du globe. Tous ces savants calculs et observations ont prouvé que les dimensions polaires du géoïde par rapport à l'ellipsoïde sont les suivants: Pôle nord +10 mètres, pôle sud -30 mètres! On vise maintenant à envelopper notre planète, à l'aide de la triangulation spatiale par laser, d'un filet à mailles triangulaires, à partir duquel on pourra établir la position de chaque point de la Terre, avec une précision de l'ordre de 5 centimètres!

Pour les experts, mentionnons le nom de quelques satellites géodésiques équipés de réflecteurs au laser: - Diadème - Peole - Beacon B - Beacon C - Geos B etc...

Commentaire: ouais! c'est l'fun sur papier, mais j sais toujours pas où se trouve St-Juste-de-la-Bretonnière! HI!

Jean-Paul Bélanger VE2 JPB

du MDC...

(suite de la page 17)

sont dus à des connecteurs desserrés ou à des convertisseurs défectueux. Ces éléments fonctionnant mal permettent l'entrée de signaux (direct pick up) sur l'air tel que émetteur de téléappel assez puissant et brouillent les récepteurs de télévision.

Le seul recours est d'aviser directement le câblodistributeur.

**DUNKIN'
DONUTS**

108 Rte Kennedy
Lévis G6V 6C9
(418) 833-7760

Pierre Maclure
Propriétaire

Q.S.O. AVEC L'EXÉCUTIF



JEAN-PAUL BELANGER VE2 JPB
Directeur Adjoint.

Qui aurait pu prétendre, en mai 1956 date de mon entrée à la ville de Québec, que j'aurais à faire la biographie de Jean-Paul Bélanger, trente et un ans plus tard? C'était, à ce moment-là, un secret de Polichinelle comme tant d'autres. Mais commençons par le commencement.

Parodiant la publicité de "Honda Accord" (la voiture de Jean-Paul): il est "petit" extérieurement, mais "bien grand" à l'intérieur. Né le 7 mars 1920 à St-Jean Chrysostome (sur la rive sud) sous le signe du Poisson; il est le dernier-né d'une belle famille de 5 enfants. Les difficultés de l'époque, son statut de benjamin dans la famille Bélanger, et sa mère décédée prématurément, l'amèneront à St-Grégoire de Montmorency, chez sa marraine qui l'élèvera jusqu'à l'âge de 7 ans.

Il débute ses études primaires en 1926 à l'école de St-Grégoire et poursuit au Patro St-Vincent-de-Paul jusqu'en 7e année. Ensuite, il entreprend son cours classique au Séminaire de Québec en 1934. Mais la carrière sacerdotale n'étant pas le but de son cheminement, c'est à l'Ecole Technique, située sur le boulevard Langelier, qu'il dirige ses pas en 1936. Quatre ans plus tard, soit en 1940, il en sort avec le diplôme de technicien en mécanique ajustage.

Nous sommes en pleine guerre mondiale à ce moment et Jean-Paul, comme beaucoup d'autres, est ab-

sorbé par la "Dominium Arsenal". La guerre terminée, il se tourne vers le fonctionnarisme, plus précisément à la Voirie Provinciale du Gouvernement du Québec. Ceci l'amène à voyager un peu partout dans "la belle province", mais Gertrude (Blais), avec qui notre Jean-Paul passait de bons moments, ne l'entend pas de cette oreille. Son "chum" absent de longues semaines n'était pas pour lui plaire bien longtemps. Aussi, au retour de l'une de ses expéditions, elle l'informe que la Ville de Québec est à la recherche de techniciens de son calibre. Il fait application, (peut-être Gertrude aidant) on l'embauche sur le champ... et la messe nuptiale est célébrée quelques mois plus tard (18 janvier 1948).

Elle lui donne 3 beaux enfants: 2 garçons et 1 fille, qui à leur tour assurent la descendance avec 2 petits-fils et 1 petite-fille (bientôt une 2è).

Jean-Paul oeuvre à la Ville de Québec durant 37 ans et lors de sa retraite en 1985, il occupe le poste de chef de division au service de l'Ingénierie. J'ai eu le grand avantage d'être l'un de ses compagnons de travail durant une bonne partie de sa carrière et Dieu sait tout le plaisir que j'en ai retiré.

On dit que les "poissons" sont de grands rêveurs, artistes, créateurs et calmes. Ils vivent bien dans leur environnement et s'adaptent aux changements. Ils sont généreux et dénotent beaucoup d'intuition. Jean-Paul n'y fait pas exception. Parmi ses autres traits de caractère, il est un pince-sans-rire insoupçonnable. Imaginez un peu les conversations que nous avons, surtout lorsqu'il se mettait en frais de nous racon-

ter l'Histoire du Canada à sa façon: Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères et bien d'autres (sauf leur respect), ont été des sujets dont l'hilarité était sans borne.

Notre Jean-Paul, malgré sa petite taille, est un sportif accompli. Lorsqu'il fréquentait le Patro St-Vincent-de-Paul, il faisait partie du groupe des gymnastes dont la réputation n'était plus à faire à l'époque. Il a pratiqué longtemps le ski alpin au Mont Ste-Anne en général, et dans les ravins du boulevard du même nom en particulier, lorsque son support à skis décidait de prendre une autre direction que sa voiture. Le ski de fond, le badminton, et maintenant le Golf. Pourquoi pas?

En plus d'être un sportif, saviez-vous que Jean-Paul est musicien? Virtuose de la clarinette, il a été membre de l'harmonie du patro durant plusieurs années. Malheureusement pour nous, Jean-Paul a délaissé cette forme de passe-temps. Peut-être s'y remettra-t-il un jour?

Comment Jean-Paul en est venu à la radio-amateur? C'est un rêve d'adolescence qu'il chérissait comme beaucoup d'entre nous. Il construisait des circuits de toutes sortes, à commencer par un poste à galène que tout débutant découvre inévitablement. Il a lu abondamment sur l'électronique et il a procédé à beaucoup d'expériences.

Les moyens financiers lui manquant à l'époque, il s'est contenté de faire de l'écoute sur un vieil appareil à ondes courtes. Le mariage, les enfants, le travail quotidien ne lui laissant que peu de temps et de moyens pour satis-

faire ses aspirations, il n'a pu commencer à réfléchir sur sa retraite que tout dernièrement. Que faire de tout ce temps libre dont il aura à disposer dans quelques mois? La réponse n'a pas tardé à surgir! Ce sera **la Radio Amateur**. Et voilà notre Jean-Paul qui se met à la pratique du CW. En juin 1985, il obtient son certificat d'opérateur radio amateur et son indicatif VE2 JPB.

Son premier QSO? J'ai l'honneur de dire que c'est avec moi VE2 GWI qu'il l'a fait. Je suis mobile à ce moment-là. Il est 10h00 du matin et machinalement je me signale sur la fréquence de VE2 RVD. Quelle ne fut pas ma surprise d'entendre la voix grave de Jean-Paul! J'étais aussi heureux d'apprendre qu'il avait obtenu sa licence que je l'étais pour moi-même en juin 1983. La persévérance avait triomphée comme toujours!

Jean-Paul n'a pas tardé à s'équiper. Il a fait de grandes enjambées je vous pris de me croire. Il avait du temps à rattraper: un portatif Yaesu FT209RH, un FT757GX avec Antenna Tuner Automatique, une tour de 48 pieds, un rotor, un beam 3 bandes 10-15-20 mètres, un V inversé 40 et 80 mètres et un beam 14 éléments pour le 2 mètres. "Y'a rien de trop beau pour Zorro!". HI! HI!

Et voilà Jean-Paul lancé en orbite. La propagation ayant tendance à s'améliorer, il est à l'écoute de l'Europe vers 16h00 tous les jours. Ses projets à court terme: obtenir sa deuxième licence. A long terme: faire beaucoup d'expérimentation pour assurer la parfaite installation de son équipement.

Jean-Paul VE2 JPB accède au bureau de direction du CRAQ à l'élection de juin 1986. On lui confie le poste de directeur adjoint. Qu'est-ce que c'est le poste de directeur adjoint? C'est le directeur qui va de dossier en dossier, apporter son aide aux autres directeurs qui lui lancent un S.O.S. De plus, il a la responsabilité de la publication du bottin des membres, cueillir le courrier au casier postal etc...

Il a participé activement à plusieurs dossiers dont: Comité de la Bougie, Salon Expo-Science, Field Day etc... en plus de nous entretenir tous les mois, dans CIRCUIT, de l'histoire de la radio, de l'électronique et des grands hommes qui en ont fait les découvertes.

Voilà Jean-Paul VE2 JPB. Dévoué, généreux, serviable, honnête... et j'en passe.

Il est venu tard à la radio amateur, mais il a une bonne longueur d'avance sur plusieurs d'entre nous. Continue Jean-Paul! Lâche pas! On a besoin de gars comme toi, qui savent s'impliquer et se dévouer pour la collectivité.

Paul Lamontagne VE2 GWI



Le Coq Rôti

245, rue Soumande
Suite 210
Ville de Vanier
G1M 1A5



HF

Enfin l'été est arrivé. Les travaux extérieurs nous sortent de nos shacks et nos rigs prennent un repos bien mérité. Que de longues heures ils ont endurés à écouter nos QSOs. Que de bons souvenirs nous viennent à l'esprit en éteignant la lumière et en tirant la porte.

C'est maintenant au tour des installations extérieures (tour, mat, antenne, câbles, ...) à subir nos sautes d'humeur; la vérification de ce qu'a pu nous laisser l'hiver.

Garder l'oeil vigilant, car les magazines de mai étaient unanimes, le cycle 22 a débuté en mars 1986. Et oui, croyez-le ou non. Pour ma part, j'avais effectivement constaté que depuis janvier, les conditions de propagation s'étaient améliorées de beaucoup. C'était plus perceptible sur 20 mètres. Par contre, pour ce qui est du 15 mètres, ce sera sans doute pour l'automne. Donc, si vous avez des voisins "CBers" qui sont tannés de voir leur antenne toute croche, faites-leur une offre qu'ils ne pourront refuser.

Il est très facile de modifier ces beams pour les adapter au 10 ou 15 mètres. Un 3 éléments se modifie facilement au 10 mètres en coupant un peu les éléments et en rajustant l'espace de ceux-ci. Un 4 éléments se modifie aussi en 3 éléments de 15 mètres ou encore en 2 éléments de 20 mètres. Il suffit d'une bonne scie à métal et d'un peu de patience. Les antennes ver-

тикаles pour leur part, peuvent être modifiées ou encore utilisées avec un simple synthonisateur d'antenne (voir figure 1).

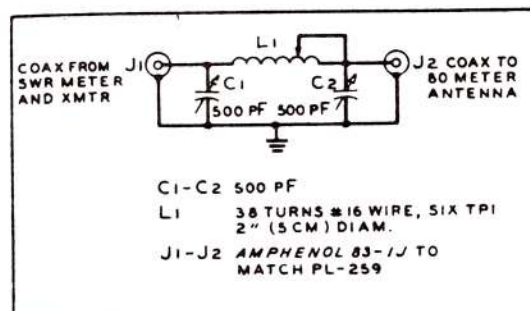


FIGURE 1.

Les dipôles sont aussi faciles à fabriquer. Vous trouverez ici le plan d'une dipôle multi-bande appelée **G5RV** du nom du concepteur (figure 2). Il semble qu'elle couvre toutes les bandes d'amateur (10 à 80 mètres) sans synthonisateur. On lui prête presque des vertues miraculeuses. Je vous en dirai plus à l'automne car j'ai l'intention de m'en fabriquer une durant l'été.

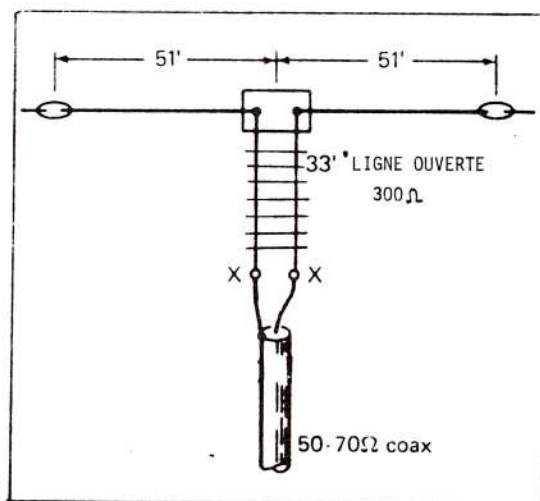


FIGURE 2.

D'ici là, bonnes vacances, amusez-vous bien et surtout, soyez prudent.

Dany Bélanger VE2 EBK

cours

radio amateur

Nous avons eu l'occasion lors de notre dernière conférence d'échanger avec le représentant du Ministère des communications sur les orientations du Ministère en matière d'examen. C'est ainsi que nous avons appris qu'une expérience pilote se déroulait présentement à Montréal pour la délégation à un club, des examens de théorie et de règlements sur la radio. Suite à cette expérience, les autorités prendront une orientation en conformité avec la nouvelle réglementation. De plus, pour ceux et celles qui ont entendu parler des fameuses 800 questions du ministère, le représentant nous informe que la directive en ce sens n'est pas encore publiée par Ottawa, que cela est encore à l'étude et que les clubs seront avisés lorsque cela sera en vigueur.

A la fin du mois de mai, nous aurons la chance (pour ceux qui veulent en profiter) d'assister à une session des plus complète sur tous les secrets de la communication par paquet. Michel VE2 JA et ses collaborateurs nous expliqueront en détails les rudiments de ce mode de transmission et nous ferons quelques démonstrations. Ce dernier, rappelons-le, aura lieu le 30 mai dans les locaux de l'école de conduite Lauzon qui nous sont gracieusement prêtés par André St-Pierre VE2 EQT. Un gros merci à André qui ne manque jamais une occasion de rendre service à la collectivité Radio Amateur. Tel que nous l'avions annoncé, cette activité permettra d'accumuler des fonds qui serviront à acheter de l'équipement pour doter le Club et surtout la région d'une structure de répéteurs pour la communication par paquet.

Depuis quelques semaines que je vous parle de ESI (Expo-Science Internationale) qui aura lieu en juillet prochain et malheureusement, à ce jour, très peu de personnes ont manifesté leur intérêt pour cet événement. Je vous rappelle donc les périodes dans le tableau qui suit et invite tous ceux et celles qui sont intéressés à participer à compléter la fiche que vous trouverez à la page suivante et à me la remettre lors de notre prochaine réunion. Pour ceux qui ne pourront être présents, vous pouvez me rejoindre au 653-6828.

-09/07		installation des kiosques
-10/07	10:00 @	installation des kiosques
-	17:00	ouverture
-	18:00	ouverture
-11/07	10:00 @	exposition au public
-	22:00	exposition au public
-12/07	10:00 @	exposition au public
-	22:00	exposition au public
-13/07	09:00 @	démontage des kiosques
-	12:00	démontage des kiosques
-	18:00	démontage des kiosques

Les radio amateurs auront 2 kiosques. Le premier aura une station pour effectuer des communications internationales. Le second servira à réaliser diverses expériences. Les kiosques seront reliés entre eux par de la communication par paquet et peut être aussi par la télévision amateur.

Paul-Emile Durand VE2 GWE
653-6828



Cindmas Unis Inc

STE FOY

2500 LAURIER, STE FOY, QUEBEC
G1V 2L1

RADIO AMATEUR DU QUEBEC INC. &
CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC

F O R M U L E D ' I N S C R I P T I O N

ACTIVITE : Expo-Science Internationale de 1987

I D E N T I F I C A T I O N

NOM _____ PRENOM _____ INDICATIF _____

ADRESSE _____

_____ code postal _____

TELEPHONES résidence _____ - _____ - _____ confidentiel (O/N) _____

bureau _____ - _____ - _____ confidentiel (O/N) _____

P O U R I N F O R M A T I O N

LICENCES AMATEUR _____ SUPERIEUR _____ NUMERIQUE _____

ANNOTATIONS TV _____ 10 METRES _____

PERIODES DISPONIBLES

870709 870710 870711 870712 870713

de 10h00 à 16h00 _____

de 16h00 à 22h00 _____

Matériels que vous seriez disponible à prêter _____

Activités qui vous intéresse le plus d'animer _____

Commentaires ou suggestions _____

SIGNATURE _____ DATE _____

COMPLIMENTS DE

Jules Gobeil VE2 JI
Pierre Robitaille VE2 AKD
Michel Tremblay VE2 JA

Marchant Autorisé IBM, Apple et Compaq

ComputerLand[®]

Magasins d'ordinateurs.

le temps...

Chez les Romains, la coutume populaire était de placer l'origine du jour au matin pendant que les dates changeaient à minuit pour les usages sacerdotaux et juridiques. Chez les peuples dits primitifs (qui ne connaissaient pas les phénomènes astronomiques), il était naturel de placer l'origine du jour aux instants du lever ou du coucher du Soleil, instants marquant le passage du repos de la nuit à la reprise des travaux journaliers, ou inversement. Mais, on ne pouvait se satisfaire d'une telle imprécision vu les heures variées de lever et de coucher du Soleil. C'est ainsi qu'on choisit le **midi vrai** jusqu'à l'époque où, comme on l'a déjà dit, on lui substituera le **midi moyen**. C'est à **midi moyen** que se fait le changement de date dans les éphémérides astronomiques. Ce changement au milieu de la journée présentait des inconvénients pour les actes juridiques et les faits historiques; il était plus logique de débiter le jour au moment où l'activité humaine était pour ainsi dire suspendue. C'est pour cette raison que partout chez les modernes, le jour civil commence à minuit, au passage inférieur du Soleil au méridien, douze heures avant le jour astronomique. Mais pourquoi cette différence d'origine? Longtemps on s'est préoccupé d'unifier ces deux "jours".

Une proposition de Laplace en date de 24 février 1804, d'unifier l'heure civile et l'heure astronomique, fut adoptée par le Bureau de Longitude à Paris, bien qu'elle ne fut jamais mise à exécution. Laplace adopta toutefois le temps civil dans sa Mécanique céleste et dans le calcul de ses tables. En 1884, "La Conférence exprime l'espoir qu'aussitôt qu'il sera possi-

ble de le faire, les jours astronomiques et les jours marins seront partout réglés de façon à commencer à minuit." Au congrès astronomique de Genève, l'année suivante, cette proposition fut longuement discutée et vivement critiquée par la grande majorité des astronomes présents. Le Bureau des Longitudes et les astronomes de l'Observatoire de Greenwich n'osaient bouger si ce n'est que ces derniers depuis 1885, firent usage du temps civil pour les observations spectroscopiques, photographiques, magnétiques et météorologiques.

De nouveau, en 1893, une commission mixte nommée par l'Institut Canadien et la Société astronomique de Toronto, pria les astronomes de toutes les nations de donner leur avis sur la question suivante: "Est-il désirable, en considérant tous les intérêts, qu'à partir du 1^{er} janvier 1901, le jour astronomique commence partout à minuit moyen?" Les réponses furent peu nombreuses mais favorables à 2 contre 1. Les peuples les plus favorables furent les Russes, les Autrichiens, les Anglais, les Américains, les Italiens et les français (très divisés), tandis que les Allemands étaient en majorité contre.

Le Bureau des Longitudes de Paris fut officiellement consulté et un rapport rédigé par H. Poincaré expose les arguments pour et contre la réforme. Des raisons invoquées contre la réforme, on retient pour les astronomes qu'un changement de date au milieu d'une nuit d'observation pourrait donner lieu à des erreurs: il y aurait de plus une discontinuité de 12 heures dans l'évaluation du temps et on devrait corriger toutes les observations des deux derniers siècles. Par contre, pour les marins

qui observent surtout le Soleil, la réforme leur permettrait d'éviter l'emploi de double date, celle des observations et celle du journal de bord. La réforme ne sera complète que lorsque l'on comptera le jour civil de la même manière que le jour astronomique, c'est-à-dire de 0 à 24, au lieu de le diviser en deux périodes de 12 heures.

De l'avis des Lords de l'Amirauté anglaise, la réforme ne peut être utile que si elle est adoptée simultanément par toutes les grandes éphémérides. Imaginez la confusion s'il fallait corriger les éphémérides françaises, anglaises, allemandes et américaines pour s'en servir concurremment! C'est pourquoi le Bureau des Longitudes adopte la résolution suivante:

"Le Bureau des Longitudes est favorable, en principe, à la réforme proposée par l'Institut canadien.

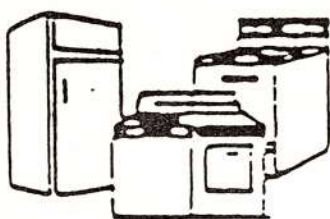
Le Bureau estime que cette réforme, comme l'ont fait observer les Lords de l'Amirauté, ne peut avoir d'efficacité que si une entente a lieu entre les gouvernements publiant les principales éphémérides.

Enfin, considérant que l'unification ne sera vraiment complète que lorsque l'heure civile, à l'exemple de ce qui se fait en Italie, sera de 0 à 24 heures, le Bureau émet le voeu que cette dernière réforme soit réalisée le plus tôt possible."

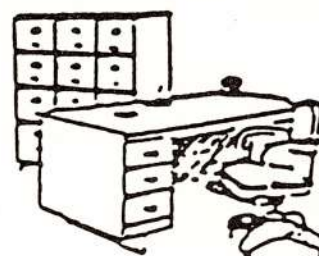
En résumé, la majorité des astronomes et des gouvernements désirent la réforme, mais personne ne veut faire les premiers pas.

A venir: Quel jour on est?, Y est quelle heure?, Pas de détail, quelle année!

Rodrigue Leclerc VE2 ETR



Émaillé
à
l'Acrithane
c'est Sico-naitre



*Garantie pour sa durabilité
sur métal et bois*

Atelier Émail Cuit du Québec
fait presque tout

Industriel - Commercial - Résidentiel

415. Père Lacombe, Qué. G1K 1A1

Tél.: 418-522-7419

Les Antennes HF

6- Est-il nécessaire d'avoir un TOS de 1:1?

Un TOS de 1:1 est très satisfaisant pour le moral et c'est l'idéal. Si le rig n'a pas un circuit de protection trop sensible (autrement dit, s'il est doté de composants qui ont une certaine marge de sécurité), un TOS de 2:1 est tout à fait acceptable, car l'antenne sera encore efficace. Un étage final à lampes supporte 2:1 sans difficulté, la plupart des amplis linéaires aussi.

IL NE FAUT PAS tenter d'employer une forte puissance avec un petit coax (RG-58) en présence d'un TOS élevé. Le coax sera soumis à des survoltages qu'il pourrait bien ne pas supporter.

7- Si une dipole présente une haute impédance aux harmoniques paires, comment fonctionnent les dipôles multi-bandes?

Il y en a plusieurs variétés. La plus ancienne est une dipole coupée pour la plus basse fréquence à exploiter, et alimentée avec une ligne ouverte de 600 ohms. Cette ligne ouverte est simplement constituée d'une paire de conducteurs parallèles espacés de quelques pouces l'un de l'autre. Le désaccord entre l'antenne et la ligne est permanent. A la résonance et aux harmoniques impaires, l'antenne a une impédance de 50-100 ohms. Aux harmoniques paires, l'impédance est dans les kilo-ohms. Le secret, c'est qu'il n'y a pratiquement pas de perte dans une (bonne) ligne ouverte. Le désaccord est donc sans importance; ce qui compte, c'est que l'antenne irradie la puissance qui lui est fournie. Bien entendu, il faut un circuit d'accord à l'émetteur pour

présenter 50 ohms au rig.

Les antennes qui incorporent un ou plusieurs circuits accordés (trappes), fonctionnent en isolant électriquement chaque section de l'antenne par une haute impédance: le circuit accordé parallèle. Supposons une antenne de 20, 40 et 80 mètres. Sur 20 mètres, la première section de fil à partir du centre sera proche de la longueur normale d'une dipole sur 20 mètres. Le premier circuit accordé résonne sur 20 mètres et isole cette onde du reste de l'antenne, qui lui devient "invisible". Sur 40 mètres, le circuit accordé de 20 mètres représente une bobine (inductance) et agit comme une bobine de charge. Son effet est de raccourcir la longueur de fil qui serait normalement nécessaire pour résonner sur 40 mètres. La longueur totale de fil entre le point d'alimentation et le circuit accordé sur 40 mètres (trappe de 40) sera moindre que celle d'une dipole normale. Même chose pour 80 mètres.

Comme tout ce système apparaît à l'onde comme une seule dipole sur chacune des gammes, son impédance est à peu près la même sur chaque fréquence de résonnance et on peut employer un seul coax.

Une troisième possibilité est de raccorder plus d'une dipole à un même coax.

(à suivre)

Michel Lavallée VE2 MJ



FIELD DAY
~
27 et 28
JUIN
-
VEÑEZ
NOMBREUX

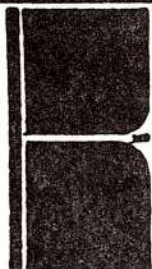


MOTOROLA CELLULAIRE CANADA
Division de Motorola Canada Ltée

LEO BLOUIN VE2 FCR

DORIS CHIASSEON
PIERRE TREMBLAY
CHARLES BERNIER
GAETAN LEBOUTILLER
GINETTE LAMONTAGNE

1375, boulevard Charest ouest, Québec (Québec) G1N 2E7
Tél.: (418) 683-1721 Téléc.: 05-131632



BEAUCHEMIN · BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.

2815 boul. Laurier,
Ste-Foy
G1V 4H3

Tél: (418) 659-3860

PAUL BEAUCHEMIN
VE2 AYN

ASSURANCE GÉNÉRALE, COMMERCIALE, RÉSIDENTIELLE, AUTOMOBILE, VIE



RAPPORT MENSUEL AU 30 AVRIL 1987

trésorerie

Solde en banque au début de la période 4 844,97\$

Revenus:

Adhésions	25,00\$
Divers	5,00\$

Total des revenus	30,00\$
-------------------	---------

Dépenses:

Cours	330,00\$
Equipement radio	293,21\$
Journal	174,00\$
Location salle	50,00\$
Papeterie	43,17\$
Poste	19,50\$
Plaques et trophées	23,77\$
Int. frais banque	1,00\$
Divers	109,26\$

Total des dépenses	1 043,91\$
--------------------	------------

Surplus pour la période (1 013,91\$)

Solde en banque à la fin de la période (EOP) 3 831,06\$

Fonds VE2 AB 648,33\$

En caisse au 30 avril 1987 4 479,39\$

NOTE: Nombre de membres: 166

Marc Lamontagne VE2 GLR
trésorier



Sonneries distinctes: lorsque vous êtes appelés souvent par les mêmes personnes, il sera facile de pré-programmer une sonnerie différente pour chacun des membres de votre famille (n'importe quelle combinaison de code morse...). Avant même de répondre, vous saurez pour qui est l'appel.

Si votre appareil est muni d'un tableau d'affichage, au moment de répondre à un appel, il vous sera possible de voir de quel numéro provient cet appel. Le retraçage de vos appels sera donc automatique. Naturellement, tous ces petits services additionneront sans doute quelques dollars à votre facture mensuelle, mais combien utiles ils seront...

Claude Vallée VE2 ARU

SYSTEMES de SECURITE

METHODES D'IDENTIFICATION PAR LES SYSTEMES DE SECURITE

La façon la plus simple qui existe depuis longtemps pour contrôler l'accès à un endroit que l'on veut protéger est sans contredit la méthode **stylo** où l'on signe notre nom dans un registre. Ce système est loin d'être infailible car on peut oublier de signer ou être incité à ne pas signer.

L'apparition des cartes d'identité a marqué un progrès dans les mesures de contrôle. Le système

le plus employé est celui de la carte à bande magnétique intégrée. Ce système fonctionne sur le même principe qu'un magnétophone. Il y a la carte à points magnétiques. De 10 à 100 points de baryum-ferrite sont magnétisés et forment une configuration qui est spécifique à chaque carte et que le lecteur devra lire. D'autres sortes de cartes utilisent des bandes métalliques polarisées produisant des impulsions. D'autres contiennent des circuits électroniques et enfin la dernière venue, la **Smart card** qui possède un micro-processeur de 8 à 18 Kb d'informations.

Les systèmes bio-métriques fonctionnent tous sur le même principe de base, qu'il s'agisse de la voix, des empreintes digitales, de la géographie de la main, de la signature ou de la rétine de l'oeil. Ils font tout d'abord une lecture de la caractéristique puis la compare avec un modèle déjà enregistré en mémoire. Les systèmes bio-métriques coûtent plus cher mais leur niveau de sécurité est plus élevé. Parmi le plus fiable de ces systèmes, on rencontre le "EYE DENTIFY". Celui-ci prend une photographie de la rétine de l'oeil et la compare avec le modèle enregistré en mémoire. L'arrangement des vaisseaux sanguins de l'oeil est plus personnel que les empreintes digitales.

En 1985, le laboratoire américain Sandia a testé différents systèmes bio-métriques. Dans une proportion de 9 à 20%, ils ont refusé de laisser entrer des utilisateurs dûment enregistrés. Lorsqu'à l'inverse, des personnes non-enregistrées ont tenté de déjouer les systèmes à l'essai, seul le "EYE DENTIFY" a été infailible. Les autres systèmes ont failli entre 6 et 18% des cas.

André Robert VE2 GEH



AMSAT-OSCARS

NOS SATELLITES AMATEURS

AMSAT TECHNO-SPORTS

AMSAT annonce les plans préliminaires pour un nouveau concours de type "techno-sports".

Il s'agirait d'un concours technique qui utiliserait FO 12, lorsque sa cédule en mode JA sera de retour. Le programme sera basé sur les techniques de localisation par radio telles qu'utilisées sur les satellites SARSAT/COPAS, qui sont des satellites de recherche et de secours opérant en coopération pour les Etats-Unis, la Russie, le Canada, la France, l'Angleterre, le Danemark, la Finlande et la Bulgarie. Le certificat irait à la station qui localiserait le plus près possible, le QTH d'un signal "uplink" en utilisant les données de l'effet doppler. Le nom de ce certificat n'est pas encore connu, mais il faut reconnaître que FO 12 se prête très bien à ce genre d'expérience compte tenu de son effet Doppler très marqué, approchant presque les 10 KiloHertz.

QUE NOUS RESERVE LE TELEPHONE DE DEMAIN?

Notre système de téléphone n'échappera pas à la nouvelle technologie des ordinateurs, et bientôt, nous aurons à notre service, un ensemble de petits services connexes qui nous seront fort utiles...

Combien de fois avez-vous répondu à un appel pour constater que l'on avait déjà raccroché? Les téléphones de demain seront pourvus d'un circuit qui vous permettra de connaître le dernier numéro qui vous a appelé, après avoir composé un code approprié et même, pour certaines applications (les aveugles...), une voix électroni-

que pourrait vous dire ce numéro. Déjà de nos jours, sur certains appareils plus sophistiqués, nous pouvons effectuer la re-signalisation du dernier numéro appelé, de même que la compagnie Bell offre un service qui vous permet de réacheminer vos appels à un autre numéro si vous devez vous absenter. La plupart de nos maisons ont maintenant plusieurs appareils téléphoniques, il sera possible de mettre un appel en attente (comme on peut le faire au bureau) afin de pouvoir changer d'appareil ou de chambre, et sans risquer de demeurer en ligne ouverte lorsque l'appel est terminé parce qu'on aura oublié de refermer le ler appareil.

Appels sélectifs: Si vous ne voulez pas recevoir un ou plusieurs numéros, vous n'aurez qu'à préprogrammer ces numéros, et lorsque ces numéros vous appelleront, ils recevront un message également préprogrammé du type: "nous regrettons, mais la personne que vous appelez n'accepte pas d'appel à ce moment-ci..." ou encore "je suis en route pour le golf, viens m'y rejoindre à telle heure" ou tout autre texte que vous désirez.



ARCO IMPRESSION INC.

1375, BOUL. CHAREST OUEST
QUEBEC, P.Q. G1N 2E7

BERT. GOSSELIN

883-1997

**CENTRE NATIONAL DE
COURTAGE FINANCIER INC.**



Maurice Le Pesant

1790- ave. St-Pascal
Québec (Québec) G1J 4R2
Bur.: (418) 666-4905 Rés.: (418) 654-9390

Radio Shack®

LE CENTRE DE LA TECHNOLOGIE

MARC VALLIÈRES

Place Fleur de Lys 5656
552, boul. Wilfrid Hamel
Québec, P.Q. / G1M 3E5
Tél.: 418-529-3897
529-1507
Les Ordinateurs "TANDY"



Marie Antoinette

OUVERT 24 HEURES

17 RESTAURANTS POUR VOUS SERVIR:

QUÉBEC, DRUMMONDVILLE, SHERBROOKE
ST-HILAIRE, RIMOUSKI
TROIS-RIVIÈRES ET ST-HYACINTHE

ET BIENTÔT:
ST-GEORGES DE BEAUCE

Heureusement!

"Mon Courtier au Québec"



BUR.: (418) 647-1000
RES.: (418) 839-1071

Léon Labrecque
REPRÉSENTANT

VE2 ELL

GEOFFRION, LECLERC INC.

423, ST-AMABLE
SUITE 1000
QUÉBEC G1N 5E4

MERCI A

★ NOS ★
COMMANDITAIRES

**encourageons
les**

**LA CONFIDENTIALITÉ DES
COMMUNICATIONS RADIOS-MOBILES
EST DEVENUE ESSENTIELLE
À TOUTE ENTREPRISE COMPÉ-
TITIVE ET BIEN STRUCTURÉE**



Notre service de radio mobile «Haute Gamme» va au delà de ce que pourrait vous offrir la compétition:

- **Système entièrement confidentiel.**
- **Système sans interférence.**
- **Répétitrice à longue portée.**
- **Rentabilité d'opération du système.**
- **Système t.a.u.**
- **Option de raccordement téléphonique.**
- **Service complet.**
- **Location à partir de 17,50\$ par mois.**



DOUGLAS RADIO LTÉE

3164, Chemin des Quatre-Bourgeois,
Ste-Foy, Qué. G1W 2K5,
tél.: (418) 651-1851



COMMUNICATIONS 3J ENR.

1438 St-Victor, Ancienne-Lorette
P.Q., Canada G2E 3J9
Tél. : 871-3934

Jean-Charles VE2 ON
Robert VE2 DUT
Louis-Georges VE2 EFL

***** Le centre le plus complet d'équipements Radio Amateur *****
et d'ondes courtes de la Province.

Méfiez-vous des meilleurs prix...

ÉMETTEURS RÉCEPTEURS

YAESU

DRAKE

KENWOOD

ICOM

RACAL

EDDYSTONE

NYE VIKING

VIBROPLEX



RÉCEPTEURS

ANTENNES ROTORS

HY-GAIN

CUSHCRAFT

JTE

CDE

MFJ

DIVERS

ETC.

*Merci à ceux
qui nous font confiance!*

Les autres, À BIENTÔT!

***** ACHAT - VENTE - ÉCHANGE *****



COMMUNICATIONS 3J ENR.

1438 St-Victor,
Ancienne-Lorette
P.Q., Canada G2E 3J9
Tél.: 871-3934

